

Activités, habitat et ressources : les conditions de vie des 15-25 ans en Guyane

Etudes & Perspectives
Collection « Jeunesse »



INTRODUCTION

En Guyane, la très forte croissance démographique nécessite de s'interroger sur la situation des jeunes. Or il existe paradoxalement très peu de données sur cette population. C'est pourquoi, dès 2010, la Région Guyane s'est engagée dans une recherche-action visant une connaissance fine et dynamique des jeunes de Guyane.

La Région est ainsi devenue le chef de file de cette démarche partenariale, avec l'objectif d'élaborer une politique territoriale de jeunesse, notamment dans la perspective de la collectivité unique. Ce projet s'est appuyé sur une large mobilisation de partenaires locaux et nationaux. Tout d'abord la Préfecture, l'Insee Guyane et le Centre de Ressources Politique de la Ville (CRPV) de Guyane, puis la Direction des Affaires Culturelles de Guyane, la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Guyane, la Délégation Générale de l'Outre-Mer (DéGéOM), l'Acse, l'Agence Régionale de Santé de Guyane, le Rectorat de Guyane, la CAF de Guyane, le Parc Amazonien de Guyane, le Centre Population & Développement, et le Conseil général de Guyane.

La mise en œuvre des différents travaux ainsi que l'animation de cette démarche est confiée au CRPV de Guyane.

Quelles sont aujourd'hui les modalités de passage à l'âge adulte des jeunes en Guyane ?

Quelle politique de jeunesse territorialisée faut-il proposer dans la perspective de la collectivité unique de 2015 ?

Concrètement la Démarche Jeunesse se décline en trois phases :

- Phase 1 : faire un état des lieux qui articule des données quantitatives (notamment de l'Insee) et des données qualitatives issues des recherches en sciences humaines et sociales.
- Phase 2.1 : réaliser une enquête quantitative (par questionnaire) auprès d'un échantillon représentatif des jeunes de 16-25 ans résidant en Guyane.
- Phase 2.2 : réaliser une enquête qualitative pour mieux comprendre les trajectoires sociobiographiques de ces jeunes et évaluer leur degré d'autonomie/indépendance.

Dans le cadre de la phase 1, le CRPV a produit différentes analyses thématiques sur la situation des jeunes adultes de Guyane. Ce sont ces réflexions que nous présentons dans cette collection « Démarche Jeunesse ». Huit publications seront diffusées tout au long de l'année 2013 :

- Démographie et mobilités chez les 15-25 ans de Guyane
- Plurilinguisme, jeux identitaires et « parler jeune » en Guyane
- Les conditions de vie des 15-25 ans de Guyane
- Santé et rapport au corps chez les 15-25 ans de Guyane
- Scolarisations
- Insertion professionnelle et emploi chez les 15-25 ans de Guyane
- Premières préconisations pour une politique de jeunesse en Guyane

Si ces textes proposent des données de cadrage sur les thèmes traités, ils visent surtout à poser les questionnements sociologiques qui guideront la suite de la « Démarche Jeunesse ».

SOMMAIRE

STATUT D'ACTIVITÉ ET STATUT RÉSIDENTIEL DES 15-25 ANS

- 1/ Statut d'activité : peu d'employés et beaucoup d'inactifs 5
- 2/ Statut résidentiel : les différents types de décohabitation 11

DES CONDITIONS DE VIE AUX MODES DE VIE

- 1/ Confort du logement et ressources financières 18
- 2/ Au-delà des conditions de vie, comprendre les modes de vie 23

STATUT D'ACTIVITÉ ET STATUT RÉSIDENTIEL DES 15-25 ANS EN GUYANE

L'expression « jeune adulte » témoigne du passage entre deux périodes de vie : la jeunesse et l'âge adulte. Si la transition se fait plus longue et plus complexe que par le passé, elle signifie toujours un changement profond de modes de vie et de conditions de vie : sortie du système scolaire ; sortie du domicile familiale ; recherche des premières ressources économiques personnelles ; etc.

Pour environ 2/3 des jeunes de Guyane, la décohabitation se joue entre 15 et 25 ans. Quitter le domicile familial représente une véritable transition vers l'indépendance. Le lieu d'habitation est lié au statut d'activité, et il varie selon les communes. Enfin les conditions de vie des jeunes sont souvent précaires ; ils habitent des logements peu confortables et disposent de bas revenus.

1/ Statut d'activité des 15-25 ans : peu d'employés et beaucoup d'inactifs

En première approximation on peut distinguer les 15-25 ans selon leur statut d'activité

Type d'activité des 15-25 ans en Guyane	2008	1999	1990
Elèves, étudiants, stagiaires	46.50%	45.40%	33%
Actifs ayant un emploi	17%	18.20%	29%
Chômeurs	16.90%	18.80%	21%
Femmes ou hommes au foyer	19.60%	18%	17%
Autres inactifs			
Total	100%	100%	100%
Source : Insee, RP2008/1999/1990			
Note de lecture : pour les années 1990 et 1999, environ 400 jeunes de 15-25 ans ont été retirés car militaires du contingent			

Si la Guyane a connu, durant la décennie 1990, d'importants bouleversements sous l'effet d'une scolarisation croissante des 15-25 ans (45,4% d'entre eux étaient scolarisés en 1999 contre 33% seulement en 1990, soit 12,4 pts de plus), la décennie 2000 fut quasiment stable. Tout au plus observons-nous une augmentation relative des « Autres inactifs » (qui incluait, en 1999, les personnes au foyer) : +4 pts sur la période, au détriment des actifs occupés ou au chômage.

Si la comparaison diachronique ne fait pas apparaître d'évolution majeure depuis une dizaine d'année, la comparaison géographique (avec les Antilles, La Réunion et la métropole) est, elle, très pertinente. Le tableau suivant précise l'activité des 15-25 ans selon qu'ils soient « en études », « en emploi » ou « sans emploi » en 2008 :

- En Guyane en 2008 : 46,5% des 15-25 ans sont scolarisés. Parmi ceux-ci 81,7% sont dans le secondaire (avant le baccalauréat) et 18,3% dans l'enseignement supérieur.
- 17% sont en emploi. Parmi ceux-ci, 70,5% travaillent dans le secteur privé et 29,5% dans le secteur public¹.
- 36,5% sont « sans emploi ». Certains sont considérés comme « actifs » (46,4% des sans emplois se déclarent au chômage), d'autres comme « inactifs » (14,7% sont au foyer et 38,9% sont des « Autres inactifs »).

¹Nous nous sommes permis de négliger les professions libérales tant elles concernaient peu de personnes de 15-25 ans : seulement 8 individus recensés en 2008.

	Démographie			En études			
	Population globale	15-25 ans	% 15-25 ans	Secondaires	Supérieures	Total	% TOTAL 15-25 ans
Guyane	219,006	38,752	17.7%	14,715	3,293	18,009	46.5%
Guadeloupe	401,721	56,977	14.2%	23,658	9,119	32,777	57.5%
Martinique	397,471	57,864	14.6%	23,962	9,590	33,552	58.0%
La Réunion	808,302	137,343	17.0%	47,157	17,844	65,001	47.3%
Métropole	62,110,053	8,586,149	13.8%	2,550,655	1,602,932	4,153,587	48.4%
Source : Insee, RP2008							
Lecture : 46,5% des 15-25 ans en Guyane sont scolarisés (études secondaires ou supérieures).							

En emploi				Sans emploi				
Privé	Public	Prof. Lib.	% TOTAL 15-25 ans	Chômage	Au foyer	Autres inactifs	Total	% TOTAL 15-25 ans
4,649	1,938	6,595	17.0%	6,567	2,085	5,497	14,149	36.5%
7,692	1,498	9,209	16.2%	10,186	432	4,374	14,992	26.3%
8,436	2,009	10,452	18.1%	10,044	363	3,453	13,860	24.0%
23,286	5,064	28,400	20.7%	31,351	3,828	8,763	43,942	32.0%
2,674,262	498,498	3,181,356	37.1%	877,157	110,715	263,335	1,251,207	14.6%
Source : Insee, RP2008								
Lecture : 46,5% des 15-25 ans en Guyane sont scolarisés (études secondaires ou supérieures).								

Plusieurs observations :

La métropole se singularise nettement de ses DOM par la part des actifs occupés : 37,1% des 15-25 ans sont employés (+ 20 pts par rapport à la Guyane). La plus grande facilité d'accès à un emploi implique moins de personnes sans emploi (14,6% en métropole contre 25 à 35% pour les DOM).

La part des 15-25 ans employés (actifs occupés) est la même en Guyane et aux Antilles (16-18%) et légèrement supérieure à La Réunion. Mais les jeunes antillais sont bien plus nombreux en études.

On peut finalement formuler trois hypothèses :

- (1) aux Antilles, les 15-25 ans prolongent leur scolarité pour ne pas risquer d'être sans emploi.
- (2) en Guyane beaucoup de jeunes en Guyane n'ont pas le niveau suffisant pour poursuivre leur scolarité et ne trouvent pas suffisamment de débouchés sur le marché de l'emploi, ils sont donc davantage sans emploi (au chômage, au foyer ou « autres inactifs »).
- (3) en métropole les 15-25 ans prolongent, comparativement, moins leurs études car ils ont davantage d'opportunités professionnelles²

² Précisons que la situation des 15-25 ans en métropole est loin d'être aussi favorable que ne le laisse penser la comparaison avec les DOM. Lorsqu'on compare cette fois avec des pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou le Danemark, leur situation (notamment en terme d'emploi) est beaucoup plus préoccupante. On remarque par exemple que beaucoup d'étudiants prolongent leurs études afin de ne pas entrer trop tôt sur le marché du travail considéré comme saturé. Tout dépend donc du référentiel choisi...



Source : Insee, recensement 2008

Lecture : parmi les 38 752 jeunes de 15-25 ans en Guyane, 46,5% sont scolarisés (en études) ; parmi ces derniers, 81,7% sont dans le Secondaire

Le tableau ci-dessous montre par ailleurs que la Guyane se distingue par la part importante des emplois publics : 29,4% des 15-25 ans en emploi contre 15,7% en métropole et environ 18% aux Antilles.

On note également des spécificités guyanaises pour les 15-25 ans sans emploi : bien plus de personnes au foyer et surtout beaucoup plus d'« Autres inactifs » (et corollairement moins de personnes au chômage). Ainsi 38,9% des 15-25 ans sans emploi sont considérés comme « Autres inactifs » (soit environ 10 pts de plus qu'aux Antilles et 20 pts de plus qu'en métropole).

D'autres données de l'Insee nous permettent d'affiner nos analyses selon le sexe. On remarque ainsi que :

- Si les filles font systématiquement plus d'études supérieures que les garçons (que ce soit en Guyane, aux Antilles ou en métropole), l'écart filles-garçons est cependant plus faible en Guyane qu'aux Antilles (+12,4 pts contre près de 20 pts) et légèrement supérieur à la métropole (+10 pts d'écart là-bas).
- Si les emplois publics sont généralement davantage occupés par des filles (58,8% - 41,2% en métropole par exemple), la proportion est tout à fait équilibrée en Guyane¹.
- La part des filles au chômage est un peu plus importante en Guyane qu'ailleurs : 51,7% des 15-25 ans au chômage sont des femmes (et donc 48,3%) alors que la proportion est inversée dans les autres régions de France.
- Enfin la Guyane se distingue par une part importante d'hommes de 15-25 ans considérés comme étant «au foyer». 14,8% des personnes de 15-25 ans au foyer sont en effet des hommes (la proportion n'étant que de 1,8% en métropole et d'un peu plus de 5% aux Antilles).

Ce constat général nécessite également d'être affiné selon les tranches d'âge car le groupe des 15-25 ans est loin d'être homogène.

		Hommes	Femmes	Total	% Hommes	% Femmes	% Total
15-19 ans	Scolarisés	6988	7201	14189	72.4%	75.8%	74.1%
	Actifs ayant un emploi	749	351	1100	7.8%	3.7%	5.7%
	Actifs au chômage	801	713	1514	8.3%	7.5%	7.9%
	«Autres inactifs»	1112	1239	2351	11.5%	13.0%	12.3%
	Ensemble	9650	9504	19154	100.0%	100.0%	100.0%
20-24 ans	Scolarisés	1238	1480	2718	17.4%	19.3%	18.4%
	Actifs ayant un emploi	2655	1954	4609	37.3%	25.5%	31.2%
	Actifs au chômage	1682	1943	3625	23.7%	25.4%	24.5%
	«Autres inactifs»	1537	2284	3821	21.6%	29.8%	25.9%
	Ensemble	7112	7661	14773	100.0%	100.0%	100.0%

Source : Insee, RP2006 ; exploitation principale

Ce tableau montre une profonde rupture de scolarisation entre les deux sous-populations (15-19 ans et 20-24 ans) : 74,1% du premier groupe est scolarisé contre seulement 18,4% du second. C'est valable aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Il y a donc bien, autour de 20 ans, un changement de situation profond pour beaucoup de personnes : inscrits dans - et encadrés par - une institution (l'école/l'université), celles-ci se retrouvent pour un laps de temps plus ou moins long « désinstitutionnalisées », que ce soit au chômage, au foyer ou dans une autre forme d'inactivité (peu en effet ont un emploi). D'où la nécessité de saisir les transitions de statut et de conditions de vie entre l'inscription scolaire et l'inscription professionnelle.

Si on se focalise maintenant uniquement sur les 15-25 ans qui ne sont pas scolarisés on voit également plusieurs points intéressants :

- entre 15-19 ans ils sont 22,2% à avoir un emploi, alors qu'ils sont 38,2% (soit 16 pts de plus) parmi les 20-24 ans.
- En revanche la part des personnes au chômage varie à peine (environ 30%).

15-25 ans non scolarisés, en Guyane		Effectifs	%
En emploi (actifs occupés)	Privé	4649	70.50%
	Public	1938	29.50%
	Total	6595	17%
Sans emploi	Au chômage	6567	46.40%
	Au foyer	2085	14.70%
	Autres inactifs	5497	38.90%
	Total	14149	36.50%

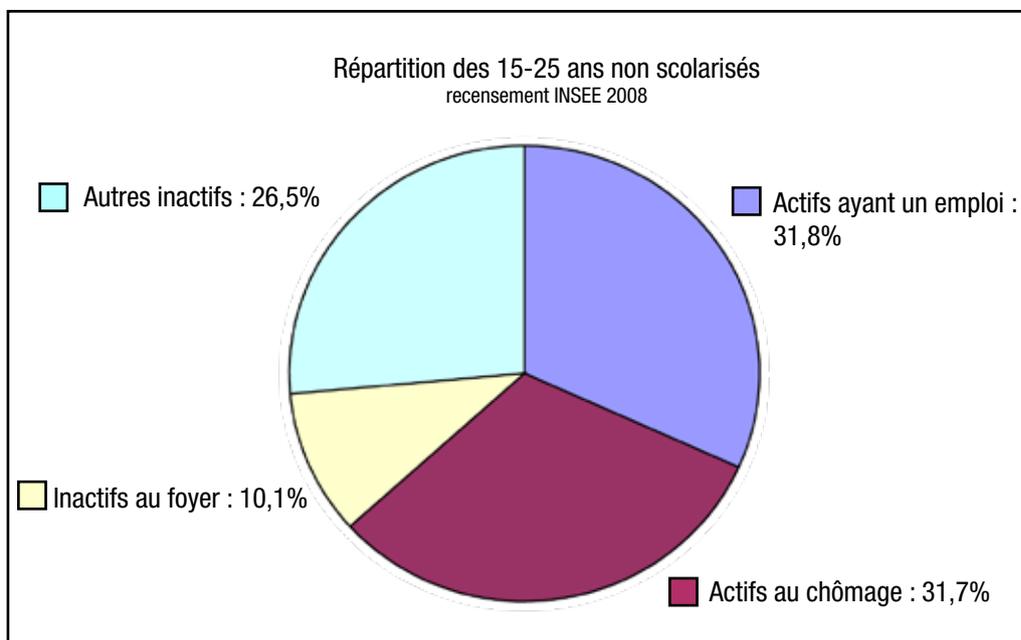
Source : Insee, RP2008;

Lecture : les 15-25 ans en emploi en Guyane en 2008 représente 17% de l'ensemble des 15-25 ans non scolarisés. Parmi les 15-25 ans en emploi, 70,5% travaillent dans le secteur privé.

On peut dès lors formuler trois hypothèses :

- soit la situation des 15-19 ans a vocation à se généraliser à l'ensemble de la tranche d'âge, la part des «Autres inactifs» croîtra alors dans les années à venir.
- soit, en grandissant, certains jeunes changent de situation selon deux mouvements distincts :
 - ceux qui étaient au chômage ont trouvé un emploi salarié et dans le même temps ceux qui étaient «Autres inactifs» se sont inscrits à Pôle Emploi.
 - ou bien, dernière possibilité : ce sont ceux qui étaient «Autres inactifs» (et non les chômeurs) qui sont rentrés sur le marché du travail (ou le cadre légal) et ont trouvé un emploi.

Il serait particulièrement intéressant de réaliser une enquête de suivi de cohortes – comme le fait le Céreq en métropole – pour réellement comprendre les parcours professionnels et statutaires des 15-25 ans qui ne sont plus scolarisés.



Pour synthétiser on peut considérer les ordres de grandeurs suivants : parmi les 15-25 ans qui ne sont plus scolarisés, 1/3 sont en emploi ; 1/3 au chômage ; 1/4 « Autres inactifs » et 1/10 au foyer.

Bien entendu il existe des différences géographiques importantes. On peut considérer deux pôles : d'un côté la CCEG et la CCOG, de l'autre la CACL, et entre les deux la CCS.

Pour le premier pôle, on note :

- beaucoup moins de scolarisés dans le secondaire dans la CCEG (19,4% contre 38% pour la région) et un peu moins dans la CCOG (34,6%) ;
- beaucoup plus de chômeurs dans la CCEG (23% contre 16,9% au niveau régional) et dans une moindre mesure dans la CCOG (21,8%) ;
- beaucoup plus d'inactifs (que ce soit au foyer ou «autres inactifs») dans la CCEG et dans la CCOG : 13,4% des 15-25 ans de la CCEG sont «au foyer» (contre 5,4% pour la région et seulement 3,4% pour la CACL) et 35,4% sont considérés comme «Autres inactifs» (contre 14,2% pour la région et seulement 8,4% pour la CCS).
 - Près de la moitié des inactifs (qu'ils soient au foyer ou «autres inactifs») se trouvent dans la seule Communauté de communes de l'Ouest Guyanais.
- Pour ces deux communautés de communes, on note une part importante des emplois publics parmi les actifs occupés : 71,7% des actifs occupés dans la CCEG le sont dans le secteur public (contre 29,4% pour la moyenne régionale). Le taux est de 36,3% pour la CCOG (contre 25,7% pour la CACL par exemple).

Pour le deuxième pôle, on observe à l'inverse :

- une surreprésentation des étudiants dans la CACL (où est implantée l'université Antilles-Guyane) ;
- plus de personnes employées (secteurs privé et public confondus) dans la CACL (20,2% contre 17% pour la région) ;

Précisons que ces EPCI ne constituent pas des blocs homogènes.

- Pour la CACL :
 - Roura se distingue du reste de la CACL par :
 - des effectifs scolarisés beaucoup plus faibles (28,8% dans le secondaire, 7% dans le supérieur, contre respectivement 40,1% et 13% pour l'ensemble de la CACL),
 - moins d'emplois publics (parmi les actifs occupés) à l'inverse de Montsinéry par exemple.
 - un très fort taux d'inactivité (si l'on exclue les personnes scolarisées) : 18,6% des non scolarisés sont au foyer (contre 7,3% pour la moyenne de la CACL) et 27,8% sont «Autres inactifs» (contre 21,8% pour la moyenne CACL).
 - Il existe en revanche une relative homogénéité entre les communes qui composent ce qu'on appelle l'« Ile de Cayenne ».
 - Observons simplement qu'il y a beaucoup plus d'«Autres inactifs» à Remire-Montjoly (32% des non scolarisés contre 21,8% pour la moyenne CACL, et 20,9% à Cayenne qui est pourtant tout proche)⁴.

⁴ Les statistiques doivent cependant être interprétées avec prudence car nous avons parfois affaire à des effectifs assez réduits. Par exemple il semble y avoir beaucoup plus de personnes se déclarant au chômage à Montsinéry-Tonnegrande (34,6% des non scolarisés, contre 27,9% pour la moyenne CCCL) et beaucoup moins d'«Autres inactifs» (seulement 7,7% contre 21,8% pour la moyenne CCCL) mais il n'y a que 96 personnes (recensées) de 15-25 ans non scolarisées dans cette commune. Mieux, 20 personnes de 15-25 ans seulement sont recensées à Saint-Elie (CCS), 24 à Saul (CCOG) et 12 personnes à Ouanary (CCEG) ; impossible donc de faire des statistiques pour ces communes.

Pour la CCOG, on perçoit de grandes différences : une population plus ou moins scolarisée et plus ou moins occupée (en emploi), des taux de chômage ou d'« Autres inactifs » plus ou moins élevés, dans un contexte où les administrations publiques sont plus ou moins présentes. Ce vaste territoire est sans doute le plus hétérogène. Notons quelques faits :

- L'écart maximal en terme de scolarisation (dans le secondaire) se situe entre Awala et Papaïchton⁵ : 40,3% des 15-25 ans pour la première commune contre seulement 23,2% pour la seconde.
- 31,1% des 15-25 ans sont des «Autres inactifs» à Grand-Santi, 28,9% à

Mana, 25,8% à Apatou (et 18,8% à Saint-Laurent)

- A Apatou, on observe beaucoup de personnes au foyer : 21,5% des 15-25 ans. 173 femmes (soit 27,4% d'entre elles) mais aussi 96 hommes (15,5% d'entre eux).
- A l'inverse il y a très peu d'inactifs déclarés à Awala : seulement 3% des 15-25 ans y sont au foyer et seulement 4,5% sont «Autres inactifs».
 - Maripasoula et Saint-Laurent ont des situations visiblement assez similaires. Précisons simplement que :
 - Maripasoula compte bien plus de 15-25 ans employés que la moyenne de la CCOG (21,2% contre 19,8%) parmi les non scolarisés. Et peu de personnes y restent au foyer.
 - 41,3% des actifs occupés à Saint-Laurent le sont dans un emploi public.
- Awala et Grand Santi paraissent assez proches, excepté pour la part des scolarisés, beaucoup plus forte à Mana.

⁵ La commune est exclue de notre analyse en étant que seuls 24 personnes de 15-25 ans y vivent.

Pour la CCEG, l'analyse statistique au niveau des communes est délicate car cette Communauté de communes est faiblement peuplée de 15-25 ans (seulement 3,2% des 15-25 ans de Guyane y habitent) et car elle comprend des communes de taille très variables : 762 individus de 15-25 ans à Saint-Georges, 339 à Camopi, 149 à Régina et seulement 12 à Ouanary... On peut donc seulement mentionner trois points :

- la très faible part des 15-25 ans scolarisés : 17 personnes en études secondaires et aucun dans le supérieur, soit 4,9% des 15-25 ans de cette commune.
- A Saint-Georges, seulement 11,3% des 15-25 ans ont un emploi et parmi ceux-ci la plupart travaillent dans le secteur public.
- Au total on ne dénombre que 30 personnes de 15-25 ans (sur les 1262 que compte la commune, soit 2,4%) qui ont un emploi dans le secteur privé...

Pour la CCS enfin, l'analyse est également complexe car cette Communauté de communes comprend d'un côté une ville-pôle (Kourou) avec 4 352 personnes de 15-25 ans et de l'autre trois petites, voire très petites, communes : 568 individus à Sinnamary, 313 à Iracoubo et 20 à Saint-Elie...

Si on met de côté Saint-Elie (dont les 20 jeunes de 15-25 ans sont, étonnamment, tous employés du secteur privé), alors on note surtout une différence de scolarisation : Iracoubo, dont les 15-25 ans sont comparativement moins scolarisés, connaît nettement plus de chômeurs (ce taux restant cependant dans la moyenne régionale).

		Total 15-25 ans		Hommes 15-25 ans		Femmes 15-25 ans	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
En études	Etudes secondaires	14715	81.7%	7235	83.4%	7481	80.2%
	Etudes supérieures	3293	18.3%	1444	16.6%	1850	19.8%
	Total	18008	46.5%	8679	46.3%	9331	46.7%
En emploi	Privé	4649	70.5%	2739	73.8%	1915	66.4%
	Public	1938	29.5%	971	26.2%	968	33.6%
	Total	6595	17.0%	3710	19.8%	2883	14.4%
Sans emploi	Au chômage	6567	46.4%	3173	49.8%	3394	43.6%
	Au foyer	2085	14.7%	309	4.9%	1776	22.8%
	Autres inactifs	5497	38.9%	2889	45.3%	2608	33.5%
	Total	14149	36.5%	6371	34.0%	7778	38.9%
Total 15-25 ans		38752	100%	18760	100%	19992	
Source : Insee, RP2008.							

Ce détour par les communes nous permet finalement de rappeler que produire un discours sur « la Guyane » ou « les jeunes en Guyane » est périlleux tant les situations varient selon les localités⁶. L'analyse sociologique doit ainsi constamment faire des allers-retours entre des régularités sociales générales et des spécificités locales.

⁶ D'importantes différences sont même perceptibles au niveau infra-communale, entre petits villages, bourgs et ville par exemple.

Dernière précision essentielle : si les catégories d'(in)activité de l'Insee sont évidemment nécessaires, elles restent cependant limitées car elles ne s'appliquent qu'imparfaitement aux réalités guyanaises.

Soulignons deux limites majeures :

- La catégorie « Autres inactifs » définit ses membres par défaut (ceux qui ne sont ni employé, ni au chômage, ni au foyer), sans pouvoir fournir un contenu précis. Cela ne pose guère de problème lorsque la part de cette catégorie demeure faible par rapport aux autres. Mais ce n'est justement pas le cas pour la Guyane. Cela montre bien que l'on peine à appréhender une partie (de plus en plus ?) importante de la population. Car on ne peut considérer a priori que ces « Autres inactifs » constituent une réalité sociologique (un groupe) un tant soit peu homogène.
- L'importance de cette catégorie « Autres inactifs » indique par ailleurs que la frontière les catégories administratives est en fait de plus poreuse (en Guyane en tout cas). La logique statistique administrative implique qu'un individu soit dans une catégorie ou dans une autre mais pas dans deux simultanément. Or on peut imaginer que beaucoup de 15-25 ans peuvent être employés à mi-temps (actif occupé) et avoir de nombreuses activités non déclarées ; ou être considérés comme « Autres inactifs » alors qu'ils mènent de nombreuses activités professionnelles non répertoriées (et sont donc, concrètement, très « actifs ») ; ou être inscrit à Pôle Emploi (« au chômage ») et pourtant avoir également beaucoup activités professionnelles.

Les situations professionnelles et sociales en Guyane sont, pour une partie non négligeable de la population du moins, précaires et changeantes : navigation entre un emploi salarié (à temps partiel par exemple), le chômage, des activités (rémunérées) informelles (voire illégales)... Il serait intéressant de savoir si ce bricolage professionnel et statutaire constitue (ou est en passe de devenir) une norme parmi les 15-25 ans. Comment les 15-25 ans vivent-ils ce bricolage ? Est-ce une situation subie (et source d'instabilité psychologique et sociale), une situation acceptée ou une situation souhaitée ?

2/ Statut résidentiel des 15-25 ans : les différents types de décohabitation

Deuxième élément statutaire essentiel pour les 15-25 ans : le lieu d'habitation. Cet élément est, on le verra, partiellement lié au statut d'activité.

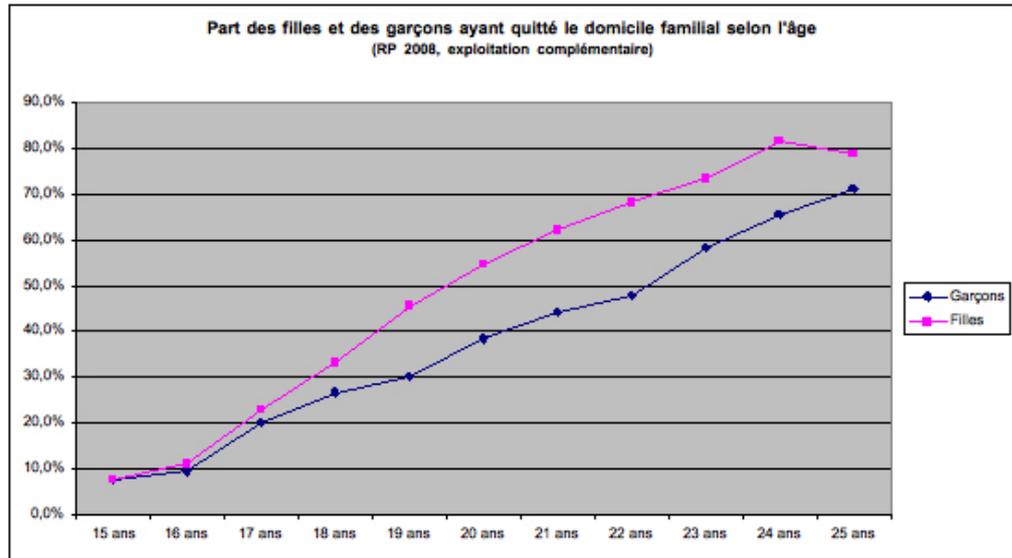
Les jeunes de 15 à 25 ans ne vivant pas chez leurs parents				Tous les jeunes de 15 à 25 ans				% Hommes & Femmes	% Hommes	% Femmes
Age révolu	SEXE		Total	Age révolu	SEXE		Total			
	Hommes	Femmes			Hommes	Femmes				
15 ans	170	175	344	15 ans	2,205	2,217	4,422	7.8%	7.7%	7.9%
16 ans	201	245	445	16 ans	2,098	2,185	4,283	10.4%	9.6%	11.2%
17 ans	385	464	850	17 ans	1,924	2,022	3,946	21.5%	20.0%	22.9%
18 ans	518	631	1,149	18 ans	1,941	1,899	3,840	29.9%	26.7%	33.2%
19 ans	535	820	1,355	19 ans	1,771	1,800	3,571	37.9%	30.2%	45.6%
20 ans	589	840	1,429	20 ans	1,539	1,532	3,071	46.5%	38.3%	54.8%
21 ans	707	1,048	1,755	21 ans	1,598	1,689	3,287	53.4%	44.2%	62.0%
22 ans	671	1,047	1,719	22 ans	1,402	1,535	2,938	58.5%	47.9%	68.2%
23 ans	801	1,247	2,049	23 ans	1,378	1,700	3,078	66.6%	58.1%	73.4%
24 ans	910	1,389	2,299	24 ans	1,393	1,703	3,095	74.3%	65.3%	81.6%
25 ans	1,073	1,352	2,425	25 ans	1,510	1,712	3,222	75.3%	71.1%	79.0%
Total	6,561	9,258	15,819	Total	18,759	19,994	38,752	40.8%	35.0%	46.3%

Source: Insee, EP2008

7,8% de ceux qui ont 15 ans - c'est-à-dire la borne inférieure de notre intervalle d'étude - n'habitent plus chez leurs parents. En revanche 75,3% de ceux qui ont 25 ans - la borne supérieure de notre intervalle - n'habitent plus chez les parents.

Première conclusion : pour environ les 2/3 des jeunes la décohabitation se joue entre 15 et 25 ans. « À 25 ans, la majorité des jeunes a un logement autonome. Cela est plus fréquent qu'aux Antilles, mais moins qu'en France métropolitaine. Deux fois plus de jeunes ont décohabité dans l'Est-Guyanais que dans le reste de la Guyane » (Lauret, 2011, 10). De toute évidence cette phase de la vie reste une phase charnière en terme de indépendance résidentielle. Même si le départ n'est pas nécessairement toujours définitif il constitue une expérience biographique importante et agit comme une transition vers une indépendance pleine.

Autre point essentiel : les filles quittent plus tôt le domicile familial. Non pas tant avant 15 ans (7,9% des filles contre 7,7% des garçons sont déjà partis à cet âge) mais justement entre 15 et 25 ans.



Lecture : 54,8% des filles de 20 ans ont quitté le domicile contre 38,3% des garçons du même âge.
Source : Insee, RP2008 ; exploitation complémentaire

Le fossé se creuse en réalité entre 18 et 22 ans : environ +18 pts de départs en plus pour les filles par rapport aux garçons. Ces derniers rattrapent un peu de leur retard entre 23 et 25 ans mais pas totalement. Au final sur l'ensemble des 15-25 ans, 46,3% des filles (pas loin de la moitié) sont partis contre 35% des garçons (environ 1/3) (cf. annexe, fig. 1). Il faudra bien sûr tenter de comprendre les raisons de ces départs plus précoces chez les filles et les moyens à leur disposition pour y parvenir. Pour Jean-Louis Pan Ké Shon, « il est habituellement convenu de penser que les femmes sont plus rapidement mûres que les garçons et qu'en ce sens elles partiraient "naturellement" plus tôt. On peut aussi penser qu'elles ont davantage à gagner à partir précocement et particulièrement une évidente liberté vis-à-vis des parents dont le contrôle s'exerce avec plus d'attention que sur les garçons » (Pan Ké Shon, 2010, 8).

Définition du « ménage » et de la « famille » selon l'Insee

« De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne. »

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/menage.htm>

« Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

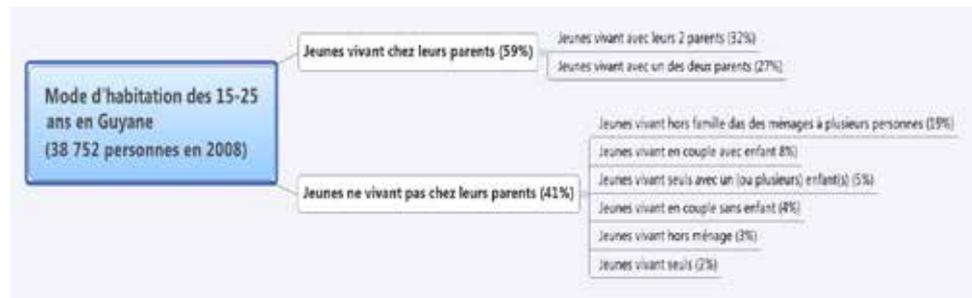
- soit d'un couple (formé de deux personnes de sexe différent, mariées ou non), avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage (voir définition de l'enfant d'une famille).

Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles. Au sein d'un ménage, un individu peut soit appartenir à une famille et une seule, soit n'appartenir à aucune famille. »

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/famille.htm>

Habiter ou ne pas habiter chez ses parents peut cependant recouvrir des situations fort différentes. Les données de l'Insee précisent ainsi les conditions de vie concrètes des individus.



Si l'on considère l'ensemble des 15-25 ans, environ 60% vivent toujours dans leur famille (un peu plus de la moitié chez les deux parents, le reste chez le père ou la mère), et 40% non. Parmi ces derniers, près de la moitié vivent dans des ménages à plusieurs personnes mais hors de leur famille (père et mère). On note enfin très peu de personnes vivant seules ou vivant hors ménage⁷.

⁷ « Les personnes habitant dans un foyer d'étudiants ou dans un foyer de jeunes travailleurs ne sont pas considérées comme ayant un logement autonome : elles entrent dans la catégorie « hors ménage ordinaire » avec les autres personnes vivant en communauté » (Lauret, 2011, 12).

Rappel des spécificités des ménages en Guyane

« En 2006, plus 46 000 ménages vivent en Guyane. C'est 12 000 de plus qu'en 1999. Alors qu'aux Antilles les personnes seules sont les plus nombreuses, en Guyane, ce sont les familles nombreuses qui remportent la palme. Plus d'un quart des ménages est composé d'au moins cinq personnes. Ils sont un peu plus nombreux qu'en 1999. En comparaison, seuls 7 % des ménages français sont des familles nombreuses. Le nombre de personnes par ménage reste élevé : 3,5 personnes (contre 2,3 en métropole).

Un peu moins de 1 % des personnes vivent dans des collectivités, c'est moins qu'au niveau national. En particulier, les foyers d'étudiants sont peu répandus. Il y a beaucoup plus de familles monoparentales en Guyane (36 %) qu'en France (14 %).

Dans près de 40 % des familles, le chef de famille seul ou les deux parents sont inactifs. Le nombre moyen d'enfants par famille est deux fois plus élevé qu'en France. Ainsi, 53 % des familles ont deux enfants ou plus, contre 30 % en moyenne nationale » (Insee, 2010, 41).

Les jeunes ont plus souvent un logement autonome en Guyane qu'aux Antilles... mais moins qu'en métropole (cf. annexe, fig. 2). Ce diagnostic très général doit là encore être affiné, en particulier en distinguant la situation des filles de celle des garçons.

Pour ceux et celles qui habitent encore dans leur famille. Parmi les 22-25 ans, 53,6% des filles qui vivent encore dans leur famille sont issues d'une famille monoparentale, contre 47,8% des garçons. C'est comme si les filles hésitaient davantage que les garçons à quitter le domicile familial lorsque le parent risque de rester seul.

Pour ceux et celles qui n'habitent plus dans leur famille. 90,8% des femmes et 94% des hommes partis du domicile familial étaient célibataires (au sens de non mariées, veuves ou divorcées) au moment de l'enquête. On peut donc imaginer que le mariage (civil) n'est que très rarement la cause de la décohabitation⁸.

⁸ Rien de très étonnant puisque le mariage n'est pas particulièrement courant en Guyane. 81,3% de la population guyanaise est «célibataire». « Les habitants de la Guyane ont une forte propension à rester célibataire même s'ils vivent en couple, cet état matrimonial concerne plus des deux tiers de la population de 15 ans et plus, proportion deux fois plus importante qu'en métropole. À l'inverse, le mariage ne concerne que 27 % des 15 ans et plus en Guyane contre plus de 50 % en métropole » (CAF et Insee, 2005, 8).

Parmi les filles de 15-17 ans qui ont quitté le domicile familial, 8,1% (contre 3,7% pour les garçons seulement) vivent en couple (sans enfant). L'écart est encore important entre filles et garçons sur ce point entre 18-21 ans (9,5% des filles, 4,7% des garçons), en revanche il est beaucoup plus faible entre 22-25 ans. On peut formuler l'hypothèse qu'une (petite) partie des filles de 15-21 ans profitent d'une mise en couple (avec quelqu'un de souvent plus âgé) pour quitter le domicile familial.

Mais plus que de vivre en couple c'est surtout avoir un enfant qui semble être un facteur déterminant pour quitter le domicile familial. Plus précisément on observe deux logiques très distinctes selon les sexes :

- 20,1% des garçons de 22-25 ans qui ont quitté le domicile familial vivent en couple avec enfant(s), contre 8,3% pour les garçons de 18-21 ans.
- c'est bien sûr également vrai pour les filles (31,9% des filles de 22-25 ans sont aussi dans ce cas). Mais il existe un second facteur majeur pour les filles (qui concerne très peu les garçons) : élevé seule un (des) enfant(s). 20,7% des filles de 22-25 ans qui ont quitté le domicile sont dans ce cas, contre seulement 2,8% des garçons. Pour l'ensemble des 15-25 ans, 8% des filles vivent seules avec un (ou plusieurs) enfant(s), contre seulement 0,8% (dix fois moins) des garçons du même âge⁹.
- A l'inverse, ce qui est de plus en plus déterminant pour les garçons c'est de vivre seul (9,1% des 22-25 ans, contre 3,8% des 19-21 ans) ou de vivre hors ménage (18% des 19-21 ans, contre 5,7% des 15-18 ans. Rappelons que le « hors ménage » intègre par exemple les casernes¹⁰.

⁹ La monoparentalité semble croître depuis 20 ans pour l'ensemble de la population de Guyane et on sait qu'elle touche des zones géographiques bien particulières : « En 1999, 24,4 % des ménages étaient des familles monoparentales. La part de ce type de famille est en progression depuis le recensement de 1990. Parmi ces parents isolés, la proportion des femmes est très importante. Ce sont dans les communes longeant le fleuve Maroni que la monoparentalité est la plus développée. Respectivement, Papaïchton, Grand-Santi, Apatou et Maripasoula sont aux quatre premières places du classement concernant la proportion de familles monoparentales et la commune de Saint-Laurent-du-Maroni n'est dépassée que par celle de Cayenne » (CAF et Insee, 2005, 12).

¹⁰ Précisons qu'on ne peut connaître avec ces données les raisons pour lesquelles ils ont quitté le domicile familial. Rien ne dit qu'ils sont partis parce qu'ils décidaient de se mettre en couple par exemple. On sait simplement qu'au moment de l'enquête ils ont quitté le domicile et ils sont en couple. Ils ont très bien pu changer de situation entre la décohabitation et le moment de l'enquête...

Enfin, on peut noter plusieurs points intéressants :

- on voit des différences importantes selon l'âge et le sexe pour le « hors famille de ménage plusieurs personnes ». Cette catégorie un peu floue nécessiterait d'être analysée car elle concerne 84,4% des garçons ayant quitté le domicile (et 78,5% des filles), mais plus que 47,9% (ce qui reste important) pour les garçons de 22-25 ans (et 29,5% des filles)
- Globalement les hommes de 15-25 ans vivent beaucoup plus «hors ménage» que les femmes, quel que soit leur statut d'activité.
- Les femmes vivent très rarement seules. Seulement une (petite) partie des femmes actives en emploi le font (10% d'entre elles). 1,75% des filles de 15-25 ans seule : 0,3% des 15-17 ans, 1,5 % des 18-21 ans et 3,4% des 22-25 ans seulement. La proportion n'est guère plus élevée pour les garçons : 2,24 % (hormis quelques chômeurs : 8,2% d'entre eux)

D'une manière générale, le statut résidentiel est souvent lié au statut d'activité :

- Quand on est « élèves, étudiants, stagiaires », on habite à plus de 82,3% au domicile familial. Une petite partie (12,5%) habite dans un ménage de plusieurs personnes (hors ménage). Comme le dit Jean-Louis Pan Ké Shon, « l'investissement dans le capital scolaire consenti par les enfants comme par les parents se traduit par une sortie plus tardive du foyer parental, "retard" qui ensuite est réalisé dans une position sociale plus enviable » (Pan Ké Shon, 2010, 7).

- Les chômeurs vivent proportionnellement davantage en couple, ou seuls, que les «Autres inactifs», Par ailleurs ils vivent moins dans des ménages à plusieurs personnes. En revanche, ils vivent autant chez leurs parents.
- Quand on est « autres inactifs » on est rarement indépendant d'un point de vue résidentiel : 35,9% habitent au domicile parental, 30,5% dans un ménage de plusieurs personnes (en dehors de la famille) et 4,4% vivent hors ménage. Ils sont finalement 22% environ à être indépendant (16,3% vivent en couple avec enfant(s), 4,5% en couple sans enfant et 1,3% seuls).

Si le fait d'avoir un emploi reste un facteur de décohabitation essentiel (ils sont 23% à vivre en couple (dont 13,1% avec enfant(s)) et 6,5% à vivre seuls), il n'y a pas de lien automatique : 35,8% des 15-25 ans en emploi vivent par exemple toujours au domicile familial. Par ailleurs les écarts de décohabitation entre les statuts d'(in)activité se modifient avec le temps¹¹.

¹¹ « Parmi les décohabitants, en prenant comme référence les actifs en emploi, en 1968 les écarts s'établissent à -24,3 points avec les chômeurs (54,4 % - 30,1 %) et à -43,3 points avec les étudiants (54,4 % - 11,1 %). En 2002 ces écarts se resserrent à 16,8 points de pourcentage pour les premiers (67,4 % - 50,6 %) lorsqu'ils progressent à 44,5 points pour les seconds (67,4 % - 22,9 %). Ce sont donc les étudiants qui ont relativement « pâti » le plus du recul de la décohabitation » (Pan Ké Shon, 2010, 6).

Le statut résidentiel est également variable selon les communes. On manque malheureusement d'informations sur ce point. On se contentera donc de reprendre les conclusions de l'Insee qui portaient sur les 18-25 ans (Lauret, 2011). Les jeunes ont plus souvent un logement autonome dans la Communauté de Communes de l'Est Guyanais (CEEG) que dans le reste de la Guyane. De même, dans la CCEG, les jeunes vivent plus souvent en couple et ont plus souvent des enfants que dans le reste de la Guyane : un dixième d'entre eux sont en couple sans enfant et un tiers en couple avec un ou des enfant(s). Ces proportions sont respectivement de un sur vingt et un sur dix sur l'ensemble de la Guyane. Enfin, un quart des jeunes vivant en communauté réside dans un foyer d'étudiants. La moitié d'entre eux se trouve dans la commune de Cayenne et 103 à Kourou. Parmi les jeunes en foyer d'étudiants, 76 habitaient dans la Communauté de Communes du Centre Littoral (CACL) cinq ans auparavant et 64 viennent de l'Ouest guyanais (CCOG).

Répartition des 18-25 ans selon leur activité et leur mode de cohabitation					
	Logement autonome	Chez la famille	Chez des amis ou autres	en communauté	Ensemble
CC de l'EST Guyanais	50%	45%	4%	1%	100%
CA du Centre Littoral	25%	65%	3%	7%	100%
CC des Savanes	25%	67%	4%	4%	100%
CC de l'Ouest Guyanais	29%	59%	10%	2%	100%
Total	27%	63%	5%	5%	100%
Source : Insee, RP2006.					

**DES
CONDITIONS DE VIE
AUX MODES DE VIE**

1/ Confort du logement et ressources financières

Les conditions de vie ne se résument bien sûr pas au statut des individus, il faut également comprendre sur l'univers de vie réel. On manque là encore d'informations. On peut cependant s'appuyer sur le diagnostic réalisé par la CAF et l'Insee même si celui-ci date de 2005. « Les conditions de logement se sont améliorées en Guyane depuis le début des années 1990. Le nombre de pièces par logement a sensiblement augmenté et chaque personne dispose en moyenne d'une pièce. Le nombre de personnes par logement n'a pour autant que faiblement diminué, passant de 3,39 en 1990 à 3,34 en 1999 » (CAF & Insee, 2005).

Les efforts de rénovation et de construction de logements neufs ont diminué la part des logements sans cuisine, sans douche ou sans WC à l'intérieur. « La part des logements qui disposent de l'eau chaude a plus que doublé en neuf ans : un logement sur deux en profite. Et plus des trois quarts sont équipés de WC et de cuisine intérieurs » (Ibid.).¹² C'est particulièrement visible lorsqu'on observe par exemple Kourou où les opérations de rénovation urbaine de ces dernières années ont nettement amélioré les conditions d'insalubrité.

¹² Des méthodologies d'analyse des conditions de vie ont été élaborées qui pourraient nous être utiles pour évaluer précisément les conditions de vie des 15-25 ans. « La méthode généralement retenue consiste en l'étude de 27 indicateurs regroupés en 4 groupes : conditions de logement, restrictions de consommation, contrainte budgétaire, et retards de paiement, qui, cumulés, fournissent un indicateur de la pauvreté en termes de conditions de vie. Pour la France métropolitaine, ces 27 indicateurs sont collectés au travers des enquêtes permanentes sur les Conditions de vie des ménages » (Alibay et Forgeot, 2006, 403).

% d'insalubrité			
Grand-Santi	92.90%	Saint-Laurent	52.20%
Apatou	85.90%	Saint-Georges	51.20%
Camopi	84.10%	Roura	50.60%
Papaïchton	75.20%	Montsinéry-Tonnegrande	49.90%
Maripasoula	73.20%	Régina	45.10%
Awala-Yalimapo	72.30%	Macouria	39.20%
Saül	66.80%	Matoury	33.50%
Mana	66.10%	Cayenne	33.00%
Saint-Élie	61.80%	Sinnamary	32.30%
Iracoubo	59.60%	Rémire-Montjoly	26.40%
Ouanary	56.90%	Kourou	10.00%
Source : Insee, IRIS/RP2009			
Explication : nous avons tout d'abord calculé pour chaque commune 4 indicateurs : le % de ménages dont la résidence n'a pas d'électricité, le % de ménages dont la résidence principale n'a pas d'eau chaude, le % de ménages dont la résidence principale n'a pas de bain/douche/WC, et le % de ménages dont la résidence principale n'a pas le tout à l'égout. Le coefficient d'insalubrité correspond à la moyenne de ces 4 indicateurs			

Le coût élevé de la construction et la maîtrise du foncier restreignent encore malgré tout la disponibilité des surfaces constructibles. La demande étant toujours très forte, le problème du logement reste entier en Guyane, en témoignent les nombreuses installations illégales qui surgissent un peu partout¹³. D'où des taux d'insalubrité encore très importants dans de nombreuses communes (cf. tableau ci-dessus). Les conditions de vie de nombreuses familles, et donc de nombreux jeunes, sont donc toujours précaires. Et on sait que les jeunes ayant un logement autonome habitent moins souvent des logements équipés des éléments de confort basiques (cf. annexe, fig. 3).

¹³ Cf. article sur le logement illicite à Matoury : <http://www.franceguyane.fr/actualite/economie-consommation/matoury-l-habitat-illicite-un-probleme-majeur-123413.php>

En ce qui concerne les ressources économiques¹⁴, il faut souligner que la Guyane reste une région où la pauvreté est encore très forte : « La proportion de ménages dont les revenus sont inférieurs à 50 % de la médiane métropolitaine va de 18 % pour la Martinique à 45 % pour la Guyane » (Alibay et Gérard Forgeot, 2006, 393).

¹⁴ Les ressources des ménages sont généralement considérées comme l'ensemble des revenus d'activité, des transferts sociaux, des revenus du patrimoine, des transferts monétaires entre ménage, et des loyers imputés.

	Métropole	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Moins de 35 ans	14.2	7.7	8.5	24.9	7.7
De 35 à 45 ans	7.2	9.5	11.5	26.2	8.5
De 45 à 55 ans	5.5	13.5	10.8	15.6	7
De 55 à 65 ans	5.6	9.4	6.1	12	6.2
Plus de 65 ans	4.5	1.7	4.8	10.2	3.8
Ensemble	7.4	8.3	8.5	20.5	7
Source : Enquête Budget des familles 2001					
Cité dans Alibay et Forgeot, 2006, 395					

On ne dispose malheureusement que de données sur les moins de 35 ans. Ce qu'on sait aujourd'hui :

- En Guyane, un jeune de moins de 35 ans sur quatre a des revenus « bas » (inférieurs de 50% au revenu médian). C'est beaucoup plus qu'en métropole, aux Antilles ou à La Réunion.
- Plus d'un jeune étudiant sur deux vit grâce à une bourse. Un étudiant sur cinq dépend financièrement de ses parents. Près d'un étudiant sur six utilise un salaire pour subvenir à ses besoins alors que 2 % perçoivent des allocations. Les revenus parallèles sont également une source de revenus non négligeables (7 %). (source ORSG, enquête santé des étudiants en Guyane en 2006).
- Il existe très peu – environ 2% - de moins de 25 ans surendettés¹⁵.
- « Le nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) au 1er janvier 2006 est de 12 847 (soit 131,7 pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans contre 33,1 en métropole). La part des prestations sociales est élevée pour les bas revenus guyanais, puisqu'elles représentent près de 60 % de leurs ressources, contre moins de 20 % de revenus d'activité. » (Jolivet et al., 2009, 16).
- Il existe toujours d'importantes différences selon les communes : « Les allocataires du RMI représentent 10 % de la population des communes de Camopi et Awala-Yalimapo, et 8 % à Cayenne, 6 % sur l'ensemble du territoire guyanais. À l'inverse, les communes de Kourou et de Rémire-Montjoly, plutôt résidentielles, ont un taux de bénéficiaires du RMI inférieur d'un tiers à la moyenne du territoire » (Forgeot, 2011, 13).
- Comme ailleurs en France, la très grande majorité des Rmistes (les ¾) sont des familles monoparentales et des personnes isolées (cf. annexe, fig. 4).

¹⁵ Globalement les populations des DOM sont est davantage exclues du crédit qu'en métropole. Il y a également des explications « d'ordre psychologique et socioculturelles propres aux petites sociétés insulaires d'autre part : forte solidarité et entraide familiale, souci de dignité et d'image, difficultés et réticences à l'encontre de la procédure de surendettement qui peut paraître trop complexe et souci de confidentialité » (IEDOM, 2012, 5).

Les moins de 25 ans représentent, en Guyane, plus de 10% des allocataires. C'est davantage que dans les autres DOM mais assez similaire à la situation moyenne en métropole (cf. tableau ci-dessous). Ce pourcentage semble varier sensiblement d'une année à l'autre (12% en 1989, 7% en 2009, 10,6% en 2012) sans que l'on puisse identifier une tendance haussière ou baissière¹⁶.

¹⁶ Rappelons que seuls les moins de 25 ans ayant un enfant à charge peuvent bénéficier du RMI-RSA.

Répartition des allocataires	Total Allocataires	Allocataires Moins de 25 ans	% moins de 25 ans
Guyane	42,662	4,529	10.60%
Guadeloupe	101,457	5,018	4.90%
Martinique	93,478	4,745	5.10%
Réunion	231,751	18,979	8.20%
Mayotte	18,410	718	3.90%
DOM	496,646	34,581	7.00%
Métropole	10,697,668	1,068,049	10.00%

Source : CNAF, fichier FILEAS - BENETRIM - Champ : France, régime général + régime agricole dans les Dom - Période : Septembre 2012

Précisons également que pour réellement comprendre les conditions de vie des 15-25 ans il faut intégrer ceux-ci dans leur environnement familial, qu'ils aient ou non décohabité. Et ce pour trois raisons essentielles :

(1) la taille des familles est un facteur qui joue sur le niveau de pauvreté. Or le taux de surpeuplement est très élevé en Guyane ;

(2) la politique sociale française est encore très « familialiste » dans le sens où « du point de vue du législateur, les droits sociaux sous conditions de ressources sont évalués non pas au niveau de l'individu, mais du foyer. Il considère de ce fait que les solidarités privées prévalent sur la solidarité publique. Moins de couples constitués, cela a pour conséquence moins de mise en commun de ressources et une moindre compensation de la fragilité d'un individu par son conjoint. L'importance des familles monoparentales va alors se répercuter sur le nombre d'allocataires de minima sociaux¹⁷ ».

(3) il existe toujours de très fortes solidarités familiales, que ce soit sous forme de transferts privés volontaires entre ménages (qui ne sont pas comptabilisés pour l'octroi d'allocation) ou encore d'hébergement à titre gratuit. « L'enquête MFV confirme l'importance des solidarités familiales dans l'ensemble des Dom. Ainsi, au-delà de 60 ans, les aînés reçoivent généralement plus qu'ils ne donnent. C'est en Guyane (et à La Réunion) qu'ils reçoivent le plus. Mais les jeunes font l'objet d'une égale attention. Indubitablement, les moins de 25 ans et les plus de 75 ans sont les plus vulnérables et c'est vers eux que se dirige le plus souvent l'entraide familiale. Comparées aux Antilles, la Guyane présente la particularité d'une part importante de personnes qui dès 55 ans reçoivent une aide régulière. Ce sont les adultes de 45 à 55 ans (« générations pivots ») qui proportionnellement bénéficient le moins de cette entraide familiale et en supportent le plus la charge. Cette génération pivot joue donc un rôle clé dans la solidarité intergénérationnelle. Et singulièrement, en leur sein, les femmes » (Marie & al., 2012, p.6)

¹⁷ Isabelle Terraz et Nathalie Pezo, « La situation des allocataires de minima sociaux dans les départements Antilles-Guyane », in rapport de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES) 2005-2006, février 2006, p.522.

Outre les transferts privés, les transferts sociaux (publics) réduisent également très notablement la proportion des bas revenus : « en Guyane, le taux de pauvreté serait de 37%, au lieu de 25% si les prestations sociales ne venaient atténuer les inégalités » (Forgeot, 2011, 13). Mais à l'inverse il faut prendre les effets – que certains diront « pervers » – de la prise en charge publique sur les stratégies individuelles. C'est ce que souligne Nicolas Lamic : « On est dans une position sociale et de traitement du chômage qui fait que le fait d'enfanter est un système de survie. L'élément essentiel est sur les politiques familiales, (quelle famille et comment mène-t-on une politique familiale dans ce pays ?). Il y a quelqu'un qui a parlé de l'adaptation des lois ici et justement cela sort du Code noir, le père est fondamentalement absent et ça c'est parti de l'esclavage jusqu'à aujourd'hui être femme seul c'est bien ça rapporte, avec un enfant c'est mieux, et au chômage c'est formidable. Cà, c'est une politique actuelle. Les jeunes ont très bien compris qu'il vaut mieux être seul avec enfant au chômage pour pouvoir vivre correctement dans ce pays et ça on n'en parle pas suffisamment » (Lamic, 2009). Les pouvoirs publics joueraient donc indirectement un rôle dans la structuration des foyers, notamment chez les jeunes. Cette hypothèse reste cependant à être confirmée par des enquêtes de terrain.

Fonctions économiques des transferts sociaux

« On peut donc considérer que le Rmi dans les Dfa occupe quatre fonctions transitionnelles:

- Une fonction complémentaire, où le Rmi permet de compenser le faible niveau des prestations chômage dues à un cycle de vie salarié trop court ou à des niveaux de salaires trop faibles;
- Une fonction de relais pour les demandeurs d'emploi en fin de droit;
- Une fonction de substitut pour les demandeurs d'emploi non éligibles au système d'assurance chômage, qu'ils soient primo-demandeurs ou chômeurs de longue durée. Ce «Rmi substitut», avec environ 38 % de demandeurs d'emploi non indemnisés (40 % en Martinique, 37 % respectivement en Guyane et en Guadeloupe), concerne une part importante des allocataires du Rmi dans cette région;
- Une fonction de survie, pour une frange de la population inactive, allocataire de minima sociaux, et du Rmi en particulier, fragilisée par une conjoncture économique et sociale difficile (chômage endémique, faible progression des emplois salariés, crise des secteurs traditionnellement pourvoyeurs d'emplois, niveau insuffisant du Rmi), qui a recours au travail informel pour compléter ses revenus. Ces «djobs» (terme utilisé aux Antilles-Guyane pour désigner cette pratique) sont, pour une partie de la population qui oscille entre travail et non travail, une stratégie de survie. En effet, les revenus mensuels moyens générés restent faibles (environ 230 euros) et constituent non pas la source principale de revenus du foyer, mais un revenu d'appoint aux transferts sociaux, qui évite à ces personnes de sombrer dans une réelle pauvreté. En outre, pour d'autres «djobeurs», cette période d'activité informelle est une solution transitoire avant la pérennisation d'une activité indépendante nouvellement créée¹⁸ »

¹⁸ Isabelle Terraz et Nathalie Pezo, « La situation des allocataires de minima sociaux dans les départements Antilles-Guyane », Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale, «Les travaux 2005-2006», p.538. http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/travaux2005-2006-3-1-6-allocatairesminimasociaux_Antilles-Guyane-Terraz.pdf

Par-delà des informations chiffrées sur les revenus des 15-25 ans, il s'agit d'interroger le rapport des jeunes à la consommation et à la richesse. Le prestige

social en Guyane passe-t-il par l'accumulation de biens et d'argent ? Qu'est-ce qu'« être riche » en Guyane ? Un chercheur spécialiste des Kalina nous expliquait que ceux-ci ne cherchaient pas nécessairement à être « riches » (dans notre acception occidentale) car ils devraient alors partager avec l'ensemble du village. Dans cette société traditionnelle la réussite passe surtout par le chamanisme, par le fait de constituer un gros village, qu'il n'y ait pas de conflits, d'organiser de grandes fêtes de deuil, de mobiliser un vaste réseau social ou professionnel pour, par ex, construire des abattis. Mais qu'en est-il aujourd'hui pour les 15-25 ans ? La richesse est-elle davantage fondée sur l'économie, sur la consommation de biens (auxquels, pourtant, beaucoup n'ont pourtant pas, ou peu, accès) ?¹⁹

¹⁹ Pour beaucoup d'adolescents le monde semble complètement monétarisé : tout s'achète et tout se vend. La consommation tient ainsi une place primordiale dans leur quotidien. Elle devient même pour certains une condition nécessaire à leur insertion dans leurs groupes de pairs. Mais l'argent n'importe peut-être pas tant en tant qu'épargne (un « bien » à conserver) qu'en tant que flux, en tant que disponibilité immédiate.

2/ Au-delà des conditions de vie, comprendre les modes de vie

4.1. Comprendre les motivations des 15-25 ans et les relations qu'ils développent leur environnement

Force est de constater qu'on manque encore de beaucoup d'informations pour apprécier précisément les conditions de vie des 15-25 ans en Guyane :

- sur leurs parcours résidentiels (succession de leurs lieux d'habitation) ;
- sur l'évolution de leur conditions de vie, à partir du moment où ils quittent quitté le domicile familial ;
- sur leurs modes de consommation et plus globalement leurs modes de vie.

Il faut aussi comprendre les raisons, les motivations qui expliquent que les 15-25 ans quittent (ou non) le domicile familial, ou qu'ils choisissent – si tant est que ce soit un « choix » - telle ou telle forme d'(in)activité. Les causes de la (non) décohabitation peuvent par exemple être nombreuses : « un habitat parental spacieux, sa proximité avec les lieux d'étude, donc plus souvent en zone urbaine, favorise la cohabitation. La préservation de l'intimité de l'enfant, notamment par l'absence de beaux-parents incite à la cohabitation. Si les revenus parentaux ont des effets contradictoires voire paradoxaux, la mésentente familiale et parentale pousse à avancer le départ que ce soit à l'initiative du jeune ou parfois par pression des parents » (Pan Ké Shon, 2010, 2).

Comprendre l'évolution des structures et des relations familiales en Guyane

Tout comme pour la notion d'(in)activité, les notions de « ménage » et de « famille » doivent être interrogées à l'aune du cas guyanais. Les recompositions familiales y semblent tellement complexes (demi-frères, demi-sœurs ; habitation intermittente chez le père ou la mère ; habitation chez des grands-parents ou des parents éloignés ; résidences multiples ; etc.) qu'on est loin de la stabilité résidentielle qui a présidé à l'élaboration de la catégorie « ménage ». En figeant (assignant) les individus dans un type d'habitat on risque de passer à côté de la principale caractéristique : leur mobilité et leur éventuelle précarité résidentielle (Bonvalet, 1997).

Les structures familiales sont très diverses et complexes en Guyane. Les types idéaux de parenté souvent identifiés (famille nucléaire, famille monoparentale, famille élargie, famille fondée sur le lignage ; cf. Bertrand, 1993) ne correspondent pas toujours à des groupes / communautés spécifiques. On observe en effet souvent un métissage aussi bien matrimonial que linguistique, conduisant à des struc-

tures familiales originales où les rôles, notamment maternels et paternels, sont enchevêtrés, les métiers moins hérités, et les destins individuels moins contrôlés. En raison du double processus de scolarisation et d'urbanisation²⁰ et d'une diffusion du modèle culturel occidental (notamment via les médias), les « communautés » sont ainsi davantage diversifiées. Est-il d'ailleurs seulement pertinent de parler encore de « communautés » ?

²⁰ « Nous avons l'exemple des migrants Aluku et Djuka sur Saint-Laurent, Cayenne, Kourou. Traditionnellement, l'homme et la femme vivent séparés, chacun dans le village maternel ; la femme se trouve ainsi à la fois indépendant et bénéficiaire des contributions de l'homme (défrichage de l'abattis, etc.). Pour trouver du travail, l'homme se voit contraint à la sédentarisation dans une zone semi-urbaine et ne peut remplir, avec la même constance, ses obligations. Il y a de plus en plus de regroupements familiaux entraînant pour la femme une dépendance et, pour la première fois cohabitation régulière, donc apparition d'un nouveau type de structure familiale nommée "famille polynucléaire" (un homme, une femme, les enfants et ceux de la deuxième femme) » (Bertrand, Op. Cit., p.18).

Enfin il nous manque peut-être surtout des analyses des relations familiales. Certains anthropologues ont souligné qu'en Guyane l'autonomie des enfants était très variable selon les familles et selon les groupes culturels : (très) importante dans certaines communautés amérindiennes, elle est en revanche faible chez les Noirs marrons où l'organisation sociale et familiale semble beaucoup plus structurée et hiérarchisée. Mais nous n'avons trouvé aucune analyse sociologique comparée des familles en Guyane : entre parents et enfants, entre frères et sœurs, avec les parents éloignés... (Othily, 1980, 28). Existe-t-il encore un modèle d'« organisation familiale caraïbe », fondé sur l'absence du père et la prédominance de la mère dans l'éducation des enfants, comme cela a été affirmé il y a 30 ans ?²¹ On sait qu'en métropole la « valeur famille » est cruciale pour les jeunes (beaucoup plus que dans les années 1970 par exemple) car la perception et le fonctionnement de la famille a considérablement évolué. Qu'en est-il en Guyane ?

²¹ Yves Charbit (1987) critiquait déjà cette catégorisation parfois trop rapide dans les années 1980.

« Dans beaucoup de collectivités autochtones où il y a eu des taux de suicide élevés, on note une déstructuration de la famille et une incapacité à assurer un développement sécuritaire aux enfants. Il semble que les unions soient de moins en moins normalisées par des rituels et que les ruptures familiales soient nombreuses, mais cela demeure à documenter au niveau statistique. Il serait important d'analyser ne fut-ce que sommairement la nature des liens d'attachement entre les parents et les enfants de même qu'entre les deux partenaires d'un couple. S'il existe des problèmes sérieux, ils n'échapperont pas à l'observation, même sommaire. Une stratégie de prévention supposerait alors une stratégie de support aux jeunes parents pour assurer un lien plus fort avec les enfants. Le développement d'un attachement sain avec les parents représente aussi une protection pour les relations amoureuses à l'adolescence. Les enfants sécurisés auront une plus forte identité et une moins grande dépendance amoureuse, ce qui évite des crises de jalousie et d'agression menant souvent à des conduites auto-destructrices. » (Tousignant, 2012, 8)

Et comment les parents perçoivent-ils leurs enfants et plus généralement « les jeunes » ? Beaucoup des chercheurs que nous avons interrogés relatent le désarroi de certains parents : « plus largement, en amont comme en aval, l'éducation des jeunes est un souci majeur. Les parents se plaignent de leur manque de respect envers les plus âgés. On craint la montée d'une délinquance qu'on n'a plus, comme autrefois, les moyens de juguler » (Jolivet, 2010, 672). Doit-on parler de conflit, de tension, d'incompréhension ? Contre les discours alarmistes, certains soulignent pourtant la vivacité des solidarités intergénérationnelles²².

²² Ce manque d'études sur la famille est d'autant plus dommageable que les pouvoirs publics de Guyane sont bien conscients de ces enjeux. Le Conseil général de Guyane a ainsi établi en 2013 un Schéma Enfance Famille Jeunesse. Par ailleurs un « Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité (REAAP) » a par exemple été lancé en 2010 pour soutenir les relations familiales. « Pour l'année 2010, le REAAP de Guyane souhaite soutenir prioritairement les projets axés sur : - La prévention et l'appui aux familles les plus fragiles notamment les jeunes mères et les mères célibataires en grandes difficultés ; - La coparentalité et l'aide aux parents en conflit ou en voie de séparation ; - Les actions avec les pères ; - Les liens parents enfants ; - Le soutien aux parents d'adolescents et de préadolescents ; - La facilitation des relations entre les familles et l'école, mobilisation autour du respect de l'obligation scolaire » in CRPV, Guyane cohésion, n° 31, avril 2010.

4.2. Comprendre le système de stratification sociale en Guyane

En abordant les questions de statut d'activité/emploi ou encore celles des ressources, nous gravitons autour d'un concept fondamental et pourtant jamais étudié directement en Guyane : la stratification sociale.

On sait qu'il existe dans ce pays de fortes inégalités : inégalités géographiques internes (fracture intérieur/littoral ; fracture Est/Ouest entre le bipôle Cayenne-Kourou et l'Ouest guyanais) ; inégalités salariales internes (du notamment aux niveaux de rémunération majorés pour les fonctionnaires de l'administration publique²³ ou encore aux salariés fortement diplômés du centre spatial de Kourou) ; inégalités selon l'origine (difficultés socioéconomiques des immigrés et des étrangers) ; inégalités quant à la légitimité historique de la présence de certaines populations en Guyane (Jolivet et al., 2009, 15-16). Mais la variable proprement sociale (dans le sens de « classe sociale » : « classes supérieures », « classes moyennes » et les « classes populaires ») est extrêmement peu mobilisée.

²³ Ces sur-rémunérations ont été étendues à l'ensemble des secteurs de la fonction publique mais aussi aux cadres du secteur privé.

Une raison possible est que nous sommes, en Guyane, souvent prisonniers d'une lecture culturaliste qui tend à mettre en avant les différences ethnoculturelles. Mais la question mérite au minimum d'être posée : existe-t-il une sorte de bourgeoisie en Guyane ? Si oui, est-elle uniquement le fait de métropolitains qui viennent pour un temps plus ou moins court en Guyane (enseignants, ingénieurs travaillant pour le CNES, etc.) ou bien concerne-t-elle également des populations créoles, Maronnes, Amérindiennes, Brésiliennes, Chinoises, Hmong ou autres ? De même, voit-on apparaître une (des) classe(s) moyenne(s) ? Composée(s) exclusivement de fonctionnaires ? Et parmi les classes dites populaires, n'y a-t-il pas des distinctions importantes à faire (qui ne se résumeraient pas à l'origine ethnique ou nationale) ? Sur quoi se fonde finalement le système de stratification sociale et hiérarchique guyanais ? Ce système a-t-il beaucoup évolué ces 30 dernières années ? Et comment se situent les 15-25 ans dans ce système ? Observe-t-on une forte mobilité sociale inter- et intra-générationnelle ?

4.3. Comprendre les effets des transferts sociaux

L'impact des prestations sociales est ambivalent. D'un côté elles ont indéniablement permis de protéger des personnes sans ressource, de l'autre ils ont bouleversé de nombreux fonctionnements communautaires, en particulier pour les populations amérindiennes et marronnes. Si les études et les témoignages de professionnels de terrain montrent bien qu'on ne fait pas des enfants « pour les allocs » (le taux de natalité était très fort bien avant la généralisation du système d'allocation familiale sur l'ensemble du territoire), il n'en est pas moins vrai que l'implantation de ce système d'aide social constitue un événement majeur. Il n'est qu'à observer les jours où ces allocations sont versées dans des communes comme Saint-Georges ou Maripasoula.

Bon nombre de personnes, dont les plus jeunes, ne sont absolument pas préparées ni accompagnées à gérer leur argent, leur budget. D'où une consommation souvent excessive d'alcool les jours suivant le versement...

Mais outre des conséquences en terme de santé publique ou de prévention de la délinquance, le système d'allocation familiale a transformé les relations entre femmes et hommes, entre mères et pères. L'allocation étant perçue par la mère, celle-ci détient alors une richesse, un statut, et éventuellement un pouvoir, qu'elle n'avait pas auparavant. L'homme/père, particulièrement lorsqu'il est inactif ou au chômage, n'est plus en mesure de subvenir seul aux besoins économiques de la famille. C'est toute une redéfinition des rôles sociaux et familiaux qui s'instaurent dès lors.

4.4. Les 15-25 ans partagent-ils un même mode de vie ?

Une fois précisé le cadre de vie des 15-25 ans, c'est-à-dire ce qu'ils ont (tel ou tel logement avec tel ou tel confort ; tel type d'emploi ; etc.), l'étape suivante consiste à comprendre ce qu'ils font, et comment ils le font.

Il s'agit bien sûr d'abord, on l'a dit, de saisir les relations avec la famille mais, bien plus généralement, il faut d'essayer de comprendre leurs goûts (vestimentaires, musicaux ou même sentimentaux) et leurs pratiques (de communication, d'engagement [associatif, politique, religieux], de loisirs). Le but est bien de saisir quels sont leurs modes de vie et de voir dans quelle mesure ils se distinguent ou non des plus jeunes (ici les moins de 15 ans) comme des plus âgés (plus de 25 ans).

Très schématiquement on peut se demander s'ils ne développent pas une sorte de « culture urbaine » mélangeant des influences caribéennes, américaine (Nord et Sud) et peut-être européenne : tous (ou presque) ont un téléphone portable et vont sur Internet (notamment Facebook), beaucoup de garçons portent des pantalons taille basse et des casquettes (influence du « style US »), la plupart écoutent du zouk mais aussi du reggae ou du rap américain, etc. Le bricolage professionnel et statutaire que nous avons évoqué plus haut semble s'inscrire dans un processus de bricolage identitaire plus large. Et il est vraisemblable que cette dynamique identitaire évolue profondément entre 15 et 25 ans. C'est du moins ce que nous chercherons à explorer dans les phases ultérieures de l'étude.

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

ALIBAY Nadia et Gérard FORGEOT (2006), « Évaluation de la pauvreté dans les départements d'outre-mer à partir de l'enquête Budget de famille 2001 », in rapport de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES) 2005-2006, février.

BERTRAND Yvane (1993), « Familles en Guyane : éléments d'analyse », in ORSG & Association des psychologues de Guyane Journées d'études des 30-31 janvier 1992 à Cayenne, Editions Caribéennes

BONVALET Catherine (1997), « Sociologie de la famille, sociologie du logement : un lien à redéfinir », Sociétés contemporaines, n° 25.

CAF et INSEE (2005), « Familles de Guyane », janvier.
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=25&ref_id=14555

CHARBIT Yves, Famille et nuptialité dans la Caraïbe, « Travaux et Documents », Cahier n° 114, INED & PUF, Paris, 1987.

FORGEOT Gérard (2011), « Bilan du RMI et perspective de mise en place du RSA en Guyane », Insee Antilles-Guyane & CAF, avril.
www.crpv-guyane.org/Documents/new/bilan_du_RMI_-_perspectives_de_mise_en_place_du_RSA_en_Guyane.pdf

IEDOM (2012), « Enquête typologique 2010 sur le surendettement dans les DOM », Les Notes de l'institut d'émission, mai.
http://www.iedom.fr/IMG/pdf/note_ie_enquete_typologique_surendettement_052012.pdf

INSEE, « Tableaux Economiques Régionaux de la Guyane 2009-2010 », 2010. ; p.41.
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/ter/ter2010/ter2010_gy.pdf

JOLIVET Anne, Emmanuelle CADOT, Estelle CARDE, Sophie FLORENCE, Sophie LESIEUR, Jacques LEBAS, Pierre CHAUVIN (2009), « Migrations et soins en Guyane », Rapport final à l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre du contrat AFD-Inserm, septembre.
http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PORTAILS/PAYS/GUYANE_2/ETUDE%20MIGRATIONS%20ET%20SOINS%20EN%20GUYANE.pdf

JOLIVET Marie-José (2010), « Approche des "Amériques noires". De la sociologie à l'anthropologie des sociétés métissées », Cahiers d'études africaines, n° 198-199-200, 2-3-4.

LAMIC Nicolas (2009), « les effets de la désorganisation sociale d'une politique de la jeunesse centrée sur la migration des jeunes actifs martiniquais vers la France métropolitaine », in Centre de ressources politiques de la ville, "Les politiques de jeunesse – Diagnostic général – Quelle jeunesse martiniquaise ?", compte rendu de la rencontre du 15 mai.

LAURET Elisabeth (2011), « Le logement des jeunes en Guyane. Entre 18 et 25 ans, l'âge de l'autonomie », Conseil régional de Guyane, Insee Guyane, Union européenne, décembre.
www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/etudes_detaillees/jeunes/jeunes_gy.pdf

MARIE Claude-Valentin, Franck TEMPORAL, Stéphanie CONDON, Didier BRETON, Bénédicte CHANTEUR, « Migrations, Famille et Vieillesse : Défis et enjeux pour la Guyane », Antianéchos, Insee et Ined, n° 21, septembre 2012.
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/antiane_echos/aechos21/aechos21_gy.pdf

OTHILY Arthur (1980), «Projet d'action globale pour une insertion cohérente et formatrice de la jeunesse dans la société guyanaise», Rapport pour l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), Cayenne, décembre.

PAN KE SHON Jean-Louis (2010), « La décohabitation n'a pas été un long fleuve tranquille. Examen de 1968 à 2008 en France », Document de travail, 18 mai.

TOUSIGNANT Michel (2012), « Programme communautaire de promotion du bien-être, de prévention du suicide et d'accès aux soins sur le Haut Maroni, en Guyane française », Rapport d'évaluation pour l'Actions pour Le Développement, l'Education et la Recherche (ADER) et l'Université du Québec à Montréal (UQAM), mars.

ANNEXES

Fig. 1 Part des 15-25 ans n'habitant plus chez leurs parents

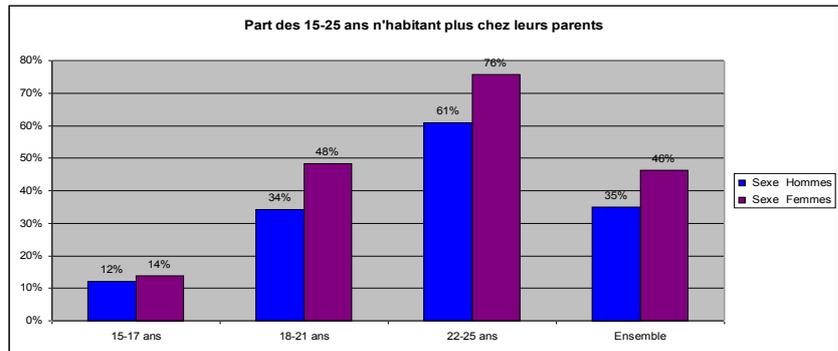


Fig. 2 Comparaison de la décohabitation des jeunes en Guyane par rapport aux Antilles et à la métropole

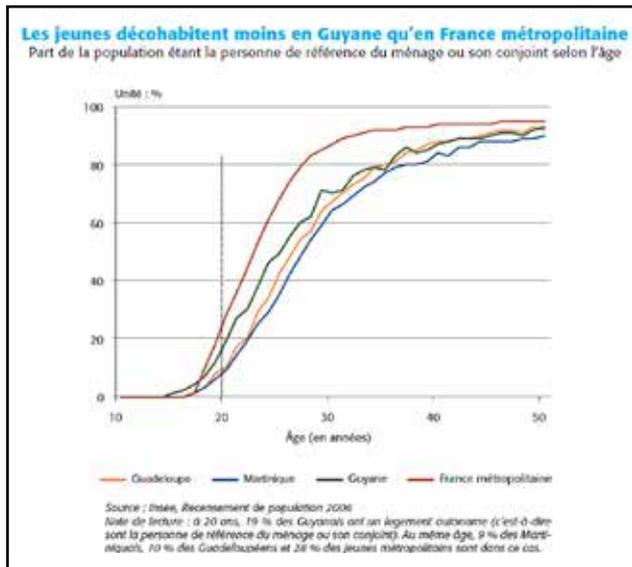


Fig. 3. Confort du logement où les jeunes sont chef de ménage

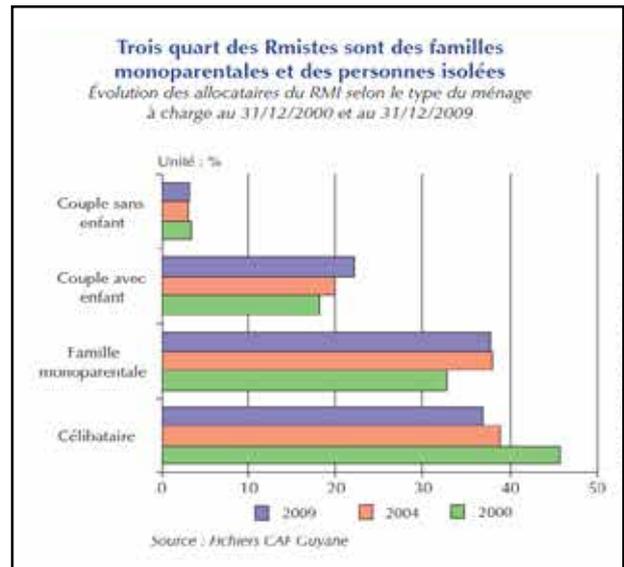


Fig. 4. Trois quart des Rmistes sont des familles monoparentales et des personnes isolées

Moins de confort pour les jeunes ayant un logement autonome
Confort des logements des jeunes de 18-25 ans selon leur lien avec la personne de référence du ménage

État : %

	Le jeune est...				Ensemble de la population
	Logement autonome	Chez la famille	Chez des amis ou autres	Ensemble des jeunes	
Aucun point d'eau à l'intérieur du logement	24	16	55	20	17
Eau froide seulement	50	57	23	53	50
Eau froide et chaude	27	27	23	27	33
Sans baignoire ni douche	36	24	58	29	26
Sans W.C. à l'intérieur du logement	36	24	58	30	26
Absence cuisine intérieure avec évier	34	24	59	29	25
Sans électricité	19	13	55	17	14
Maisons ou immeubles en dur	58	57	36	63	57
Maisons ou immeubles en bois	26	24	18	24	22
Cases traditionnelles	12	6	42	10	8
Habitations de fortune	4	4	5	4	3
Présence d'une pièce climatisée	15	18	11	17	22
Raccordement au réseau d'égouts	30	38	20	34	36
Raccordement à une fosse septique	38	39	23	38	40
Raccordement à un puits	7	5	2	6	5
Évacuation des eaux usées à même le sol	25	18	55	22	19
Ensemble	100	100	100	100	100

Source : Insee, Recensement de la population 2004
Note de lecture : 24 % des jeunes guyanais qui sont la personne de référence du ménage ou son conjoint vivent dans un logement à l'habitat auquel il n'y a pas de point d'eau.

Directeur de publication :
Denis Souillard

Auteur :
Raphaël Wintrebert

Conception graphique :
Intercom

Juillet 2014

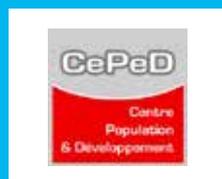
ISBN : 979-10-92937-03-9

Imprimé par Intercom

CRPV

CENTRE DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE DE GUYANE

PARTENAIRES DE LA DÉMARCHE JEUNESSE



12, rue du XIV Juillet
B.P.691 - Cayenne cedex

Tel: 05.94.28.79.43
Fax: 05.94.28.79.44

www.crpv-guyane.org
crpvguyane@gmail.com